

Par courriel et par poste

Le 26 août 2004

Affaires juridiques
Hydro-Québec
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Téléphone : (514) 289-2211 poste 6925
Télécopieur : (514) 289-2007

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, Bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**OBJET : Demande d'approbation d'un critère non monétaire relié au
développement durable
Planification de l'audience
Dossier Régie : R-3525-2004
Notre dossier : R000090/NL**

Chère consoeur,

La présente donne suite à l'envoi de la Régie en date du 24 août 2004 concernant l'objet décrit en rubrique.

Le Distributeur souhaite informer la Régie et les intervenants que sa preuve sera présentée par un panel qui sera composé des représentants suivants, à savoir :

- **Monsieur Michel Bastien**, directeur Affaires réglementaires et tarifaires, Hydro-Québec Distribution.
- **Monsieur Gilles Côté**, chef Approvisionnement énergétique, direction Approvisionnement en électricité, Hydro-Québec Distribution.
- **Monsieur Érik Arsenault**, délégué commercial, direction Approvisionnement en électricité, Hydro-Québec Distribution.

Avocats en chef

Pierre Gagnon
Directrice – Distribution
Jacinte Lafontaine
Directrice – Production
Isabelle Rayle-Doron
Directeur – Trans-Énergie
F. Jean Morel

Avocats

Sylvain Aird
Stéphanie Assouline
Sophie Baril
Erika Beaumier
Paul Charbonneau
Josée Deland
Valérie Durand

Éric Fraser
Yves Fréchette
Rita-Rosé Gagné
Christian Houde
Line Janelle
Jean-François Lacasse
Julie Lapierre

Nicole Lemieux
Jean-François Mercure
Maria Moudfir
Cathy Noseworthy
Jocelyne Paquette
Pascal Parent
Michel Pasini

Dominique Piché
Louis Prévost
Jean Rajotte
Sylvy Rhéaume
Carolina Rinfret
Jean-Olivier Tremblay
Simon Turmel

La durée estimée de la présentation des représentants du Distributeur est de quarante-cinq (45) minutes.

Quant aux contre-interrogatoires des représentants des intervenants et de leurs experts, nous estimons une durée maximale de dix (10) minutes pour chacun d'eux.

Nous vous prions d'agréer, chère consoeur, l'expression de nos salutations distinguées.



Yves Fréchette

YF/mb

cc : Intervenants (par courriel seulement)